

- 1 Envoyer un **courrier de candidature** exposant vos motivations au siège de la mutuelle **par lettre recommandée avec avis de réception**, à l'attention de :

Mutuelle SMI
Monsieur Philippe Bailly, président
Élections 2022
2 rue de Laborde
CS 40041
75374 Paris Cedex 08

Cet envoi en recommandé doit être reçu **au plus tard le 15 avril 2022**. Il peut être réalisé sous format papier ou par lettre recommandée électronique (www.laposte.fr) distribuée par le facteur.

- 2 Joindre **impérativement** à votre candidature par lettre recommandée avec avis de réception les documents suivants :

- une **copie de votre pièce d'identité** (recto/verso) ;
- le « **dossier de candidature** au poste d'administrateur de SMI », dûment complété, daté et signé par vos soins ;
- la « **clause d'honorabilité** », dûment complétée, datée et signée par vos soins ;
- un **extrait de votre casier judiciaire B 3 de moins de trois mois**.

Vous pouvez effectuer cette demande sur le site internet du casier judiciaire national sur <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/> ou par courrier (réponse sous deux semaines) en leur adressant le formulaire CERFA adéquat (N° 10071*15).

- 3 **Prendre connaissance des documents** mis à votre disposition à titre d'information, notamment les statuts de SMI, le vade-mecum de l'élection des administrateurs du conseil d'administration ainsi que le règlement intérieur du conseil d'administration.

NB : l'ensemble des documents relatifs à l'appel à candidature sont consultables et téléchargeables depuis notre site à l'adresse <https://www.mutuelle-smi.com/candidature-administrateur/>